

REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

PURE ET APPLIQUÉE.

RECUEIL MENSUEL

DESTINÉ A FACILITER AUX SAVANTS DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE
FACILITER LEURS OBSERVATIONS DE ZOOLOGIE PURE ET APPLIQUÉE
A L'INDUSTRIE ET A L'AGRICULTURE, LEURS TRAVAUX DE
PALÉONTOLOGIE, D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE
COMPARÉES, ET A LES TENIR AU COURANT
DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES
PROGRÈS DE LA SCIENCE;

PAR

M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Membre de la Légion d'honneur, de l'ordre brésilien de la Rose, de la Société
impériale et centrale d'Agriculture, des Académies royales des Sciences
de Madrid et de Turin, de l'Académie royale d'Agriculture de Turin,
de la Société impériale des naturalistes de Moscou, d'un
grand nombre d'autres Sociétés nationales et étrangères,
Secrétaire du Conseil de la Société impériale
zoologique d'Acclimatation, etc., etc.

2^e SÉRIE. — T. XIII. — 1864.

PARIS,
AU BUREAU DE LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE,
RUE DES BEAUX-ARTS, 4.



DESCRIPTION de Coléoptères nouveaux d'Algérie,

Sciaphilus infuscatus par A. CHEVROLAT (1).

71. *Sciaphilus infuscatus*, curtus, suboitidus, squamulis brunneo-fuscis, griseo-variegatus; rostro brevi, antice emarginato, capite valde convexo; antennis tarsisque ferrugineis; oculis parvis, globosis, nigris; thorace fortiter punctato, antice reflexo posticeque recto et leviter constricto; elytris obovalibus, punctato-striatis, interstitiis latis, dorsalibus paululum costatis, setis albidis retro inclinatis modice vestitis. — L., 3 3/4; l., 1 1/2 m.

Cette espèce tient le milieu entre les *S. muricatus* et *costulatus*; elle en diffère par une taille plus petite, une forme plus ramassée et surtout par la ponctuation du corselet, qui est plus grande et espacée, et aussi par sa trompe, qui est très-courte.

D'un brun fauve un peu luisant varié de gris. *Trompe* comprimée en avant sur les côtés, échancrée au sommet. *Tête* convexe. *Antennes* ferrugineuses. *Yeux* saillants, ronds, noirs. *Prothorax* aussi large que long, droit et faiblement comprimé aux extrémités, relevé et aplani sur le bord antérieur, côtés arrondis grisâtres. *Elytres* régulièrement ovalaires, à stries ponctuées assez profondes; interstices larges, faiblement élevés en côtes vers la suture. Des séries de soies filiformes, blanches et brunes, assez rares en dessus, sont plus nombreuses vers l'extrémité. *Corps* en dessous et pattes finement et densément ponctués. *Tarses* ferrugineux.

Cette espèce se rencontre, en été, aux environs d'Alger. Le seul exemplaire que je possède m'a été envoyé par M. Poupillier.

72. *Sitones interruptus*, punctatus, griseo-leucophæus, capite rostroque murinis, notula frontali alba, sulco longitudinali et transversali; antennis ad basin et apicem fuscis, medio pallidis; oculis nigris; thorace antice costricto posticeque recto, lineis quatuor fuscis lineisque tribus albis; scutello albo; elytris leucophæis, linea media et notulis elongatis, nigris alterneque albidis formata, singula lineis duabus albidioribus: 1^a suturæ; 2^a extus atque conti-

(1) Voir la *Rev. et Mag. de zoologie*, 1859, p. 298 à 304, 380 à 389; 1860, p. 75 à 82, 128 à 137, 208 à 212, 269, 302, 409, 448, 509.

gua lineæ nigræ; corpore infra pedibusque murinis, linea post oculos, fascia post marginem anteriorem thoracis, lineola laterali in thorace et annulo femorum subaureis. — L., 4, 5; l., 1 5/6, 2 1/3 m.

Densément ponctué, d'un gris cendré blanchâtre. *Tête* et *trompe* d'égale longueur, s'amincissant obliquement sur l'extrémité, marquées d'un sillon étroit assez profond et d'un autre léger placé entre les yeux; une petite tache dorée apparaît sur le front. *Antennes* brunes, à funicule ferrugineux. *Yeux* noirs. *Prothorax* convexe, arrondi régulièrement sur chaque côté, droit aux extrémités, resserré en avant sur le bord latéral et inférieur, orné de quatre lignes brunes et de trois blanchâtres : celle médiane est la plus étroite. *Ecusson* punctiforme, blanc. *Elytres* oblongues, convexes, marquées de faibles stries régulièrement pointillées; vers le centre se remarque une ligne qui est formée de petits traits noirs entremêlés de blanchâtres. Chaque étui offre en plus deux lignes d'un blanchâtre plus clair : première sur la suture; deuxième entre les cinquième et sixième stries. La marge, à partir du dessous de l'épaule, est brunâtre. *Tête*, dessous du *corps* et *pattes* d'un gris verdâtre, ayant les parties suivantes d'un jaune doré : une ligne en arrière de l'œil, le bord antérieur du corselet, une ligne latérale sur la poitrine et un anneau vers le sommet des cuisses.

Un ♂ et une ♀, pris aux environs d'Alger, m'ont été adressés par M. J. Poupillier.

Cette espèce devra se placer près du *S. tibialis*, St.

73. *Anisorhynchus procerus*, subovatus, niger, ruge et crebre punctatus; rostro flexuose angustaque carinato, foveola frontale impresso; prothorace fortiter punctato, rugoso, linea abbreviata, maculaque utrinque in medio laevibus notato; elytris globosis, subtiliter punctato-striatis et minute granulatis, singulatim costis decem alterne elevationibus. — L., 17, 17 1/2; l., 9, 11 m. Oran.

D'un noir profond, un peu luisant, mais terne sur les étuis, couvert d'une ponctuation profonde, serrée et rugueuse sur la trompe, la tête, le corselet, le dessous du

corps et les pattes. *Rostre* une fois aussi long que la tête, un peu aminci vers l'extrémité, muni d'une carène lisse, étroite et sinueuse, qui est terminée en avant à la hauteur de l'insertion des antennes, et en arrière par une fossette ponctiforme. *Prothorax* près de moitié plus large que long, atténué et resserré en avant, régulièrement arrondi sur le côté, légèrement convexe, marqué d'une ligne longitudinale élevée, lisse, qui n'atteint pas les bords; sur le côté, vers le milieu, est un espace lisse; un autre plus petit est en dessous, proche la marge. *Ecusson* ponctiforme, rugueux. *Elytres* plus globuleuses que de coutume, offrant chacune dix côtes alternativement élevées, en outre des stries finement ponctuées près desquelles sont de petits tubercules.

Reçu de MM. Prophette et Hornebeck.

Cette espèce devra être placée en tête du genre.

74. *Gronops tuctuosus*, vage et fortiter punctatus, nigerrimus, capite rostroque simul conicis, longitudine caualiculatis, thorace trisulcato; elytris fasciis duabus : 1^a arcuata albido-rubida; 2^a nivea, apice brunueis; femoribus annulo albo-signatis. — L., 2 1/2, 3 1/2; l., 0 3/4, 1 1/2 m.

Grossièrement et espacément ponctué, d'un noir profond. *Tête* et *corselet* de forme conique dans leur ensemble, marqué d'un profond sillon, qui est ponctué sur ses bords. *Antennes* brunes, à massue à demi blanchâtre. *Corselet* offrant trois sillons entiers. *Elytres* parallèles, avancées et coupées obliquement sur l'angle huméral, offrant chacune quatre carènes, les deux dorsales et la suturale très-élevées, toutes renfermant deux séries de gros points; une bande arquée, d'un blanc roussâtre, est quelquefois interrompue sur la suture, une deuxième entière, d'un blanc de neige, transverse; l'une est située avant et l'autre au delà du milieu, quart apical brun. Le calus qui termine la troisième côte est très-aigu. *Corps*, en dessous, grossièrement ponctué. *Pattes* noires; cuisses marquées, avant le sommet, d'un anneau blanc.

Des environs d'Alger, reçue de M. Poupillier.

Cette espèce se distingue du *G. lunatus* par sa couleur noire; par sa tête et son corselet non cambrés, de forme conique, avec sillon plus profond et allongé; par le prothorax, qui est marqué de trois sillons entiers, tandis que chez le *G. lunatus* le premier et le troisième ne présentent qu'une forte impression en avant. Enfin les carènes des élytres sont plus saillantes et la troncature humérale est plus avancée et plus oblique.

Peritelus
75. *Peritelus gracilis elongatus*, griseus, rude punctatus, antennis validis, clava parva; thorace linea longitudinali lævi; elytris oblongis, punctato-striatis. — L., 3; l., 1 1/3 m.

D'un gris clair uniforme; bords du corselet seuls blanchâtres. *Trompe* large, plus courte que la tête, relevée et arquée sur chaque côté. *Tête* aussi large que haute, convexe, déprimée en avant. *Antennes* épaisses, à scape arqué, atteignant le bord antérieur du corselet, couvert de soies épineuses; *funicule* à premier article un peu plus allongé que les suivants, suivants resserrés, moniliformes, massue courte en bouton. *Prothorax* oblong, couvert d'assez gros points peu profonds; ligne longitudinale lisse et blanchâtre. *Elytres* allongées, oblongues, un peu élargies vers le milieu, amincies sur l'extrémité, offrant chacune neuf stries ponctuées; interstices égaux, peu convexes, légèrement sétifères; cuisses assez fortement renflées, jambes amincies à leur naissance, anguleuses au sommet; crochets courts, épais, réunis à leur sommet.

Trouvé, en hiver, aux environs d'Alger, par M. J. Poupillier.

Cette espèce diffère de la plupart des *Péritèles* d'Europe en ce que l'antenne est plus épaisse, que le funicule n'a seulement que le premier article un peu plus long, bien que court, et les suivants resserrés et granuleux; de plus, la massue est brièvement ovulaire.

Baridius atronitens
76. *Baridius atronitens*, affinis *B. picino* Gri, nigerrimus, subnitidus, crebre fortiterque punctatus; rostro infra thoracem basin attin-

gente, arcuato, crasso, basi constricto, crebre punctulato, lateribus rugato; capite convexo, glabro, impunctato; prothorace planiusculo, subquadrato, crebre et ruge punctato, medio paululum elevato et læve, autice cylindrice coustricto, dein semicircuiter impresso, basi paululum arcuato et margioato, lateribus infra rugas elongatus efficiente; clytris thorace vix latioribus, usque ad apicem modice attenuatis, singulatim rotundatis, angulo humerali protenso acuto, striis tenuibus, interstitiis punctulatis; corpore infra pedibusque crassis crebre et fortiter punctatis. — L., 3; l., 1 1/2 m.

Voisin du *B. picinus*, Gr., un peu plus large et aplati, d'un noir mat un peu luisant, couvert d'une forte ponctuation serrée avec des rides allongées, surtout en dessous et en dessus du prothorax. *Trompe* atteignant presque la base du corselet, robuste, arquée, déprimée latéralement, comprimée sur sa base, à pointillé fin avec rides allongées, plus nombreuses sur les côtés. *Tête* convexe, lisse, imponctuée. *Prothorax* un peu plus long que large, presque carré, atténué cylindriquement en avant, marqué d'une impression cintrée peu après, base presque droite, cependant un peu arquée en dehors et sillonnée, côtés légèrement arrondis sur le milieu: sa surface présente une ponctuation serrée entremêlée de rides, le milieu longitudinal est élevé et un peu lisse. *Ecusson* triangulaire. *Elytres* à peine plus larges que le corselet, faiblement atténuées vers le bout, sommet arrondi de chaque côté, chaque étui offre dix stries simples, étroites et légères; à interstices pointillés. *Poitrine*, *abdomen* et *pattes* (robustes) chargés d'une forte ponctuation arrondie qui est blanchâtre pour le fond.

Cette espèce provient d'un des premiers envois que j'ai reçus d'Algérie, et qui m'a été fait par M. Wagner.

cinctus
77. *Cæliodes cinctus*, rufus, squamulis setisque albis indutus; oculis nigris; rostro tenui, thoracem infra basium superanti; thorace rude punctato, caualiculato, autice constricto, margioe reflexo; clytris punctato-striatis, interstitiis albo-setosis, fascia media denuadata fusca, retro arcuata; femoribus muticis, tibiis ad apicem angulatis. — L., 1 2/3; l., 0 3/4 m.

Roux, couvert de petites écailles épineuses blanches. *Trompe* mince, arquée, logée dans un sillon qui s'étend jusqu'au milieu des pattes médianes. *Tête* convexe, rousse ou couverte d'écailles blanches. *Prothorax* subconique, convexe en arrière, comprimé, relevé et étroitement rebordé en avant, obtusément anguleux en avant du milieu, chargé d'une ponctuation rude, sillon longitudinal plus prononcé en avant, point scutellaire enfoncé. *Elytres* globuleuses, élargies au milieu, arrondies chacune sur chaque étui, marquées de stries ponctuées; interstices revêtus d'écailles blanches, élevées et serrées, ornées d'une bande médiane transverse brune arquée en arrière. Cuisses robustes, mutiques, sommet des jambes anguleux.

Cette espèce, l'une des plus petites du genre, a été prise aux environs d'Alger, par MM. Poupillier et Brondel, desquels je l'ai reçue.

78. *Acalles* ^{costatus} *costatus* bisphæricus, piceus, terra incrustatus, spinulosis erectis nigris vestitus; rostro latiusculo, plano, ruge punctato, piceo, thoracem basin attingente; antennis obscure piceis, clava rufa; prothorace convexo, lateribus anticis subaugulato, dein recto, remote punctato et setuloso, sulco longitudinali angusto; elytris breviter rotundatis, sulcatis, sutcis intus vix conspicue punctatis; interstitiis æqualiter carinatis, supra granulatis atque serie spinulosis, dorso postico plaga transversa communi cretacea squamose ornatis; femoribus muticis. — L., 3 1/2; l., 2 m. Alger.

Court, d'un brun noirâtre terreux, recouvert de petites soies noires; corselet et élytres arrondis. *Trompe* de la longueur du corselet, de couleur de poix, arquée, plane, presque d'égale largeur, chargée d'une ponctuation serrée et rugueuse. *Antennes* d'un brun obscur, avec la massue rousse. *Prothorax* court, convexe, coupé obliquement sur le côté antérieur, et droit depuis l'angle jusqu'à la base, étroitement sillonné au milieu, offrant une ponctuation régulière, espacée et sétifère; son bord antérieur s'avance sur le milieu, est échancré, bidenté et présente une tache brune transverse. *Elytres* raccourcies, globuleuses, coupées droit sur la base, un peu plus larges que le corselet,

régulièrement élargies et arrondies vers le milieu, conjointement amincies et arrondies sur l'extrémité, marquées de sillons profonds, à peine perceptiblement ponctués; interstices régulièrement relevés en carènes, ornés de petits tubercules et de rangées de soies noires; vers le tiers postérieur trois petites taches blanchâtres presque réunies forment entre elles une sorte de bande transverse. *Pattes* fortes, aplaties, glabres, écailleuses. Cuisses mutiques.

Cette espèce a été capturée, en hiver, aux environs d'Alger, par M. J. Poupillier; elle devra être placée avant les *A. variegatus* et *plinoides*.

79. *Acaltes lentisci* oblongus, inæqualis, fusco, lurido, brunneo albo-flavoque squamosus et variegatus; setis nigris aliquot erectis vestitus; rostro picco, fortiter punctato; thorace basin vix superante; antennis ferrugineis; oculis nigris; thorace convexo, confertim et rude punctato, antice late constricto, lurido, in capite emarginate producto subbidentato, fascia transversali media alba, lineis postice prolongatis, albis; maculis quatuor basalibus obscuris; elytris elongatis, oblongis, griseo-fuscis, albo brunneoque variegatis, macula antica commune fulva obscuro-limbata; tertia parte apicali recte alba, dein fulvo terminata, alterne sulcatis (sulcis dorsalibus conspicue punctatis) et costatis; pedibus leucophaeis, fusco-maculatis. — L., 2 1/3; l., 1 1/2 m.

Oblong, inégal, revêtu d'une croûte écailleuse de diverses couleurs et de petites soies noires, roides, inclinées en arrière; la ponctuation qui existe en dessous est rude et semblable à celle d'un *Bagous*. *Trompe* dépassant à peine la base du corselet, arquée, aplatie, de couleur de poix, distinctement ponctuée. *Yeux* noirs. *Antennes* ferrugineuses. *Tête* convexe, grise. *Prothorax* un peu plus long que large, largement resserré en avant, ayant son bord antérieur prolongé, échancré et comme bidenté; les côtés sont régulièrement arrondis en arrière, la moitié antérieure est d'un gris jaunâtre; une bande transverse d'un blanc jaunâtre est placée vers le milieu et se lie à trois lignes blanches qui s'étendent jusque sur le bord postérieur, quatre taches brunes basales en ressortent: les deux in-

ternes larges, faisceaux de poils partant du centre. *Elytres* oblongues, amincies au sommet, les deux tiers antérieurs sont d'un gris brun, veinés de blanc; une tache basale commune, jaunâtre, est entourée de brun noirâtre; le tiers apical est d'abord nettement coupé de blanc, et sa moitié postérieure est jaune; elles sont assez largement sillonnées (les sillons dorsaux sont assez fortement ponctués); interstices relevés en côtes. *Pattes* d'un gris blanchâtre, maculées de fauve. *Abdomen* noir.

Cette espèce, qui devra avoisiner l'*A. misellus*, S., a été trouvée par M. Poupillier, en juin, aux environs d'Alger, sur le lentisque.

80. *Rhyncotus ? simus*. R. submuricato similis, nigro-piceus; capite rostroque (brevisimo) simul conjunctis, valde convexis, turbina-tis, minute sed antice deorsum punctulatis, uigris; prothorace sub-cylindrico, fere conico, punctis magnis impresso, antice (constric-to) posticeque recto, angulis posticis obtuse ampliatis; elytris thorace uoa et sesqui longioribus, subparallelis, attamen versus apicem paululum latioribus, longitudine convexis, in summo apice rotunde marginatis, fortiter punctato-striatis; interstitiis angustis, paululum elevatis, punctulatis, in dorso postico sub muri-catis; antennis pedibusque brevibus, ferrugineis, tibiis in extremi-tate uncinatis. — L., 3, 4; l., 0 5/6, 1 1/4 m.

D'un brun foncé noirâtre luisant. *Tête* et trompe noires, très-convexes, finement ponctuées et plus densément en avant. *Antennes* courtes, ferrugineuses. *Yeux* arrondis, noirs. *Prothorax* allongé, subcylindrique, un peu élargi en arrière, avec les angles de ce côté obtusément avan-cés, droit aux extrémités, resserré près du bord antérieur, offrant, sur le disque, de gros points ronds, réguliers, un peu relevés sur leurs bords. *Elytres* presque cylindriques, une fois et demie aussi longues que le prothorax, arron-dies et rebordées sur le sommet inférieur, à stries formées de gros points presque ronds et égaux; interstices étroits, élevés, pointillés; la région dorsale postérieure, vue de profil, est légèrement velue et scabreuse. *Corps*, en dessous, couvert de points assez forts, plus ou moins espacés. *Ab-*

domen composé de quatre segments, le premier à lui seul est plus grand que les trois autres réunis. *Pattes* courtes, ferrugineuses; cuisses assez épaisses, pointillées, à faible pubescence blonde; jambes terminées par un crochet aigu.

Cet insecte, qui, avec l'espèce comparative, devra probablement former un genre particulier, se rencontre à la fois en divers pays. M. Brondel l'a trouvé aux environs d'Alger, M. le cap. Coxe me l'a donné comme propre à la Corse, et M. Gaubil l'aurait capturé près de Béziers.

NOTA. Mon collègue, M. Fairmaire, ayant employé avant moi le nom de *Chærorhinus* pour désigner également un genre de Curculionide, l'insecte que j'ai décrit sous ce même nom (*Rev. et Mag. de zoologie*, oct. 1858, p. 451 et 452, n° 58) devra être changé en *Chærocephalus*.

Le n° 40 (*Rev. et Mag. de zool.*, mars 1840), *Dryophthorus brevirostris*, rentre dans le genre *Chærorhinus*. F^{re}.

Le n° 4 (*Rev. et Mag. de zool.*, sept. 1859, n° 4 bis), *Xyletinus pellitus*. Cet insecte rentre actuellement dans un nouveau genre établi par M. Aubé sur le nom de *Thecla*.

(Notes de l'auteur.)

ORTHOPTERA NOVA AMERICANA (Diagnoses præliminares),
auctore H. DE SAUSSURE (1).

(Series II^e).

Familia MANTIDÆ.

MANTIS (*Cardioptera*) SUMICHRASTI. Magna, elongata, abdomine gracile, corpore ut in *Thepidibus*, at pronotum sat lato, in marginibus ubique denticulato, antrorsum paulum ovato-dilatato, supra carinato-cristato. Elytra brevia, quartum abdominis segmentum attingentia, apice attenuata et rotundata, nullo modo acuminata; stigmata opaca, elongata, albida; area costalis angusta. Color viridis; elytrorum area postica et alæ postice cum macula

(1) Voyez *Rev. et Mag. de zoologie*. 1859.